

Communiqué de presse

EUROAPI franchit une étape majeure du PIIEC Santé avec la notification officielle de la Commission européenne

Paris – Le 6 juin 2024 – EUROAPI a reçu la notification officielle de la Commission européenne selon laquelle l'entreprise fait partie des 13 sélectionnées pour se partager jusqu'à 1 milliard d'euros de financement public, dans le cadre du Projet Important d'Intérêt Européen Commun (PIIEC) consacré au secteur pharmaceutique, appelé « Med4Cure ».

Ce PIIEC, notifié conjointement par six Etats membres de l'Union européenne (France, Belgique, Hongrie, Italie, Slovaquie et Espagne), constitue un moyen de renforcer le marché de la santé en Europe et, en particulier, d'assurer une production durable, compétitive et intégrée de principes actifs pharmaceutiques essentiels à la santé publique. Dans le cadre de ce programme, les six Etats membres sont autorisés par l'Union à consacrer jusqu'à 1 milliard d'euros au total de fonds publics à tous les projets sélectionnés et partenaires associés. L'Etat et EUROAPI vont pouvoir entamer les discussions pour préparer la contractualisation en vue de l'octroi de l'aide publique dans le cadre de France 2030.

Med4Cure va notamment permettre de co-financer des activités de R&D d'EUROAPI, jusqu'aux études de faisabilité industrielle. EUROAPI va tirer parti de l'opportunité offerte par ce PIIEC pour continuer à développer trois programmes innovants ainsi que des procédés de production durables en Europe, et ainsi contribuer à satisfaire, d'ici à 2030, la demande en médicaments essentiels actuellement importés, et en nouvelles solutions pour l'administration des traitements. Les programmes relèvent des domaines suivants :

- Les antibiotiques macrolides utilisés dans le traitement des maladies infectieuses : le projet de relocalisation de la production sur le site de Saint-Aubin-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) permettrait à l'entreprise d'élargir son portefeuille sur ce marché mondial.
- Les corticostéroïdes (dont la méthylprednisolone) utilisés pour leurs effets anti-inflammatoires et immunosuppresseurs : l'ambition d'EUROAPI est de développer des procédés et des technologies de pointe sur le site de Vertolaye (Puy-de-Dôme).
- Les nanoparticules, également à Vertolaye : l'objectif d'EUROAPI est d'accroître la biodisponibilité des molécules dans l'organisme et de découvrir de nouvelles applications thérapeutiques pour les principes actifs

pharmaceutiques déjà commercialisés, ou de soutenir le développement de nouveaux médicaments grâce à des formulations supplémentaires.

« Nous sommes fiers d'avoir été sélectionnés par la Commission européenne. C'est une vraie reconnaissance de notre mission et de notre excellence en R&D. Cette décision nous aidera à mener à bien des projets innovants, essentiels pour la souveraineté européenne à long terme, et qui participeront à la transition verte de l'industrie pharmaceutique », a indiqué Ludwig de Mot, Directeur général d'EUROAPI. *« Nos projets sont basés sur de solides collaborations avec de nombreux partenaires de valeur, issus du monde académique et de l'environnement des start-ups, permettant à cet écosystème européen de bénéficier de retombées positives qui contribueront à la compétitivité de l'Europe. »*

Ces trois programmes sont en parfaite cohérence avec le plan FOCUS-27 d'EUROAPI annoncé en février 2024, qui va permettre à l'entreprise de disposer d'une croissance plus durable et plus rentable, notamment en ce qui concerne les corticostéroïdes.

Des informations supplémentaires sur ce programme sont disponibles dans [le communiqué de presse de la Commission européenne](#).

À propos d'EUROAPI

EUROAPI s'attache à réinventer des solutions de principes actifs pour répondre durablement aux besoins des clients et des patients dans le monde entier. Nous sommes un leader mondial des principes actifs pharmaceutiques avec environ 200 références en portefeuille, offrant une large gamme de technologies, tout en développant des molécules innovantes grâce à notre organisation *Contract Development and Manufacturing Organization* (CDMO).

Agir pour la santé en permettant l'accès aux thérapies essentielles motive chaque jour nos 3 650 personnes. Grâce à de solides capacités de recherche et développement et à six sites de production tous localisés en Europe, EUROAPI assure une fabrication de principes actifs de la plus haute qualité et fournit des clients dans plus de 80 pays. Le Groupe est coté sur Euronext Paris ; code ISIN : FR0014008VX5 ; mnémonique : EAPI). Rendez-vous sur notre page : www.euroapi.com pour plus d'informations et suivez notre page [LinkedIn](#).

Contact Relations Presse :

Laurence Bollack
Tél. : +33 (0)6 81 86 80 19
mr@euroapi.com

Contacts Relations investisseurs :

Sophie Palliez-Capian
Tél. : +33 (0)6 87 89 33 51
sophie.palliez@euroapi.com

Camille Ricotier
Tel : +33 (0)6 43 29 93 79
Camille.ricotier@euroapi.com

Déclarations prospectives

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse sont de nature prospective et ne constituent pas des données historiques. Ces informations prospectives sont fondées sur des opinions, des projections et des hypothèses récentes, y compris, mais sans s'y limiter, des hypothèses concernant la stratégie actuelle et future du Groupe, les résultats financiers et non financiers futurs et l'environnement dans lequel le Groupe opère, ainsi que les événements, les opérations, le développement de services ou produits futurs et potentiels. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les verbes « s'attendre à », « anticiper », « croire », « entendre », « estimer », « prévoir » et d'autres expressions similaires. Les informations et déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures, et sont soumises à des risques, connus ou non, des incertitudes et d'autres facteurs, dont un grand nombre sont difficiles à prévoir et généralement hors du contrôle du Groupe. Ceci a pour effet que les résultats, les performances ou les réalisations, ainsi que les résultats du secteur ou d'autres événements peuvent différer sensiblement de ceux décrits ou suggérés par lesdites informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent ceux qui sont indiqués et détaillés dans le chapitre 3 « Facteurs de risque » du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 5 avril 2024. Ces déclarations prospectives sont données uniquement à la date du présent communiqué de presse et le Groupe décline expressément tout engagement ou obligation de corriger ou de mettre à jour les informations prospectives qui y sont présentées afin de refléter tout changement affectant les prévisions ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces déclarations prospectives sont basées.